

---

**Maître d'ouvrage**

**Département de l'Ain**



---

# **Mission de maîtrise d'œuvre Aménagement de la RD35a**

**Commune de Saint-Genis-Pouilly**

## **Compte rendu de l'entretien du 25/01/2023**

Nom des participants (entités) :

- Laure ALBINET (CD01 chef SRA)
- Sébastien ZORTEA (CD01)
- Pierre-Marie Philipps (Elu CD01 / conseiller départemental)
- Vincent MILLOT et Victor KOHLER (APICY)
- Pierre ANNIER (Vélorution)
- Youri ROBERT, Michael POEHLER, Mathieu FONTAINE (CERN)
- Adel JAOUED et Nicolas BARJON (SEGIC Ingénierie)
- Jules FERRAND (Lee Sormea)

Diffusion : participants + PMP et S. Mérand = directrice de routes)

**Nom de l'entreprise :**

**Mandataire : SEGIC Ingénierie**



**Sous-Traitant : LEE SORMEA**



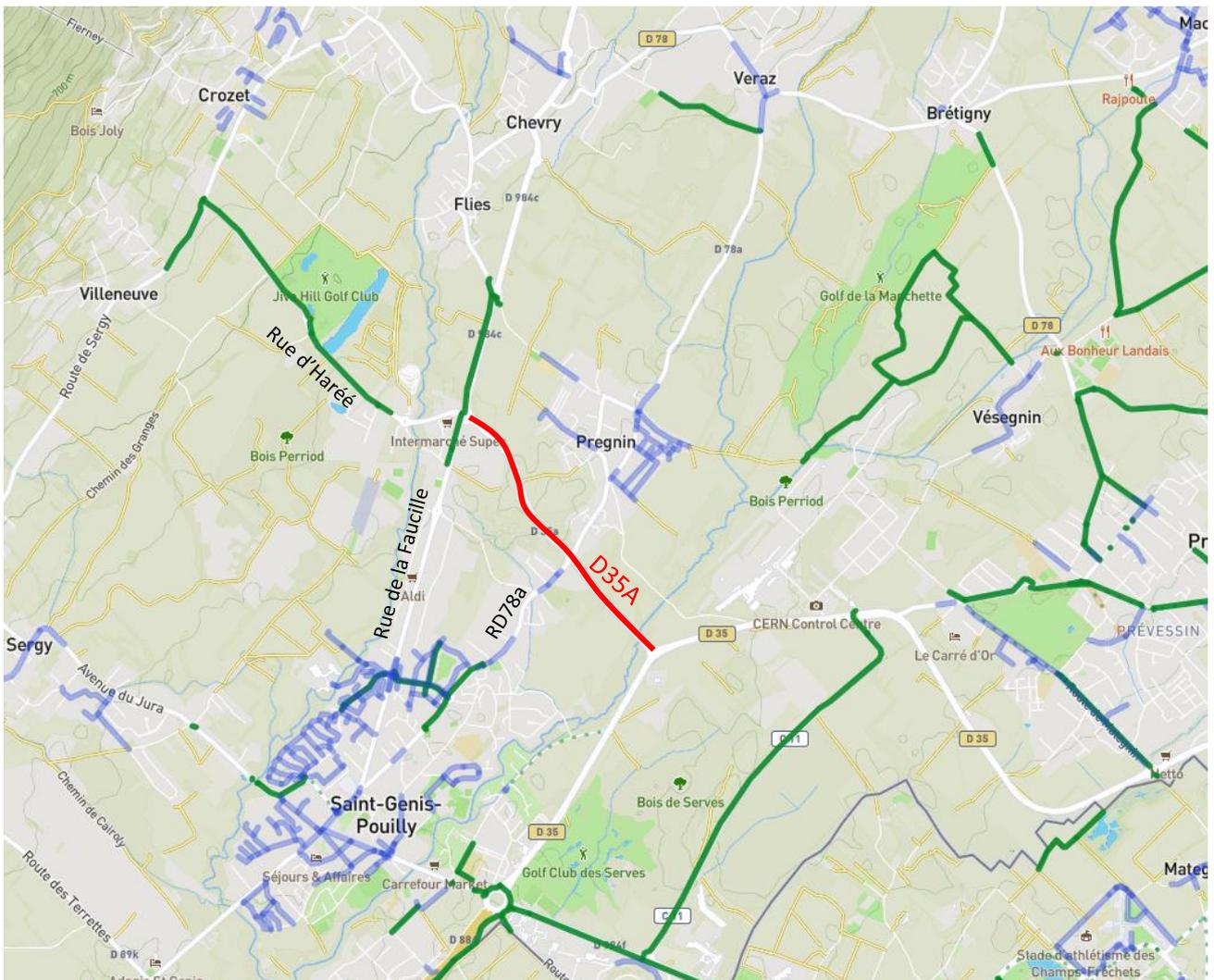
## PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RD35A

### Contexte

Dans le cadre du projet de réaménagement de la RD35a sur la commune de Saint-Genis-Pouilly mené par le département, **la pertinence d'intégrer au programme des éventuels aménagements cyclables sur cet axe est interrogée.**

La carte ci-dessous (source Internet site APICY) présente les aménagements déjà existants, avec notamment dans le secteur proche de la RD35A :

- Route d'Harée (liaison vers Crozet)
- Rue de la Faucille (Axe Nord Sud)
- RD35B (liaison vers Prévessin)



### Légende :

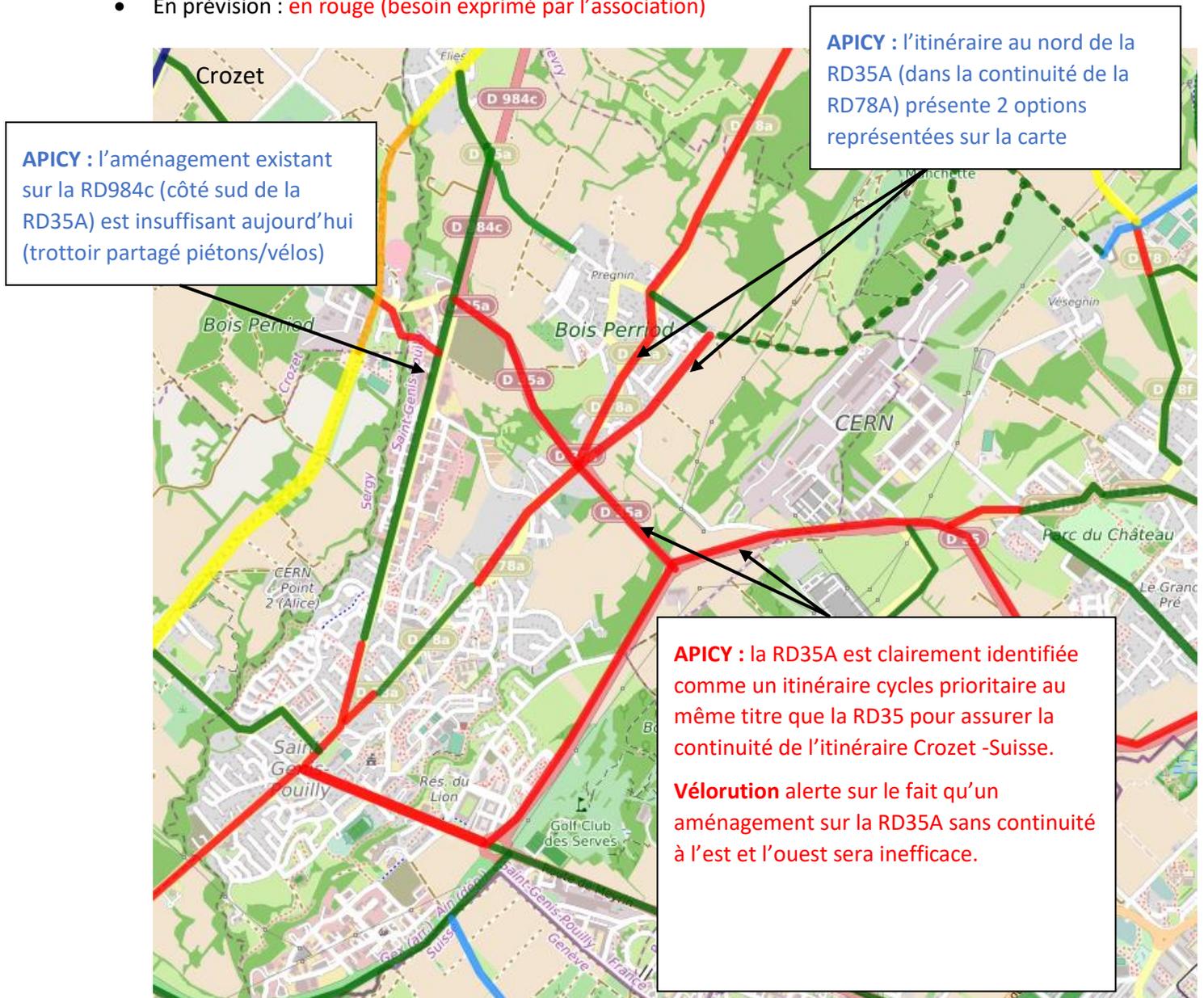
— Zone 30 / — Pistes cyclables / voies vertes

Source : <https://geovelo.fr/fr/route?bike-type=own&c=6.037101%2C46.257188&e-bike=false&z=13.65&zone=grandgeneve>

## Remarques formulées en séance

**APICY a présenté la carte ci-dessous** issue de son site internet et montrant les aménagements cyclables :

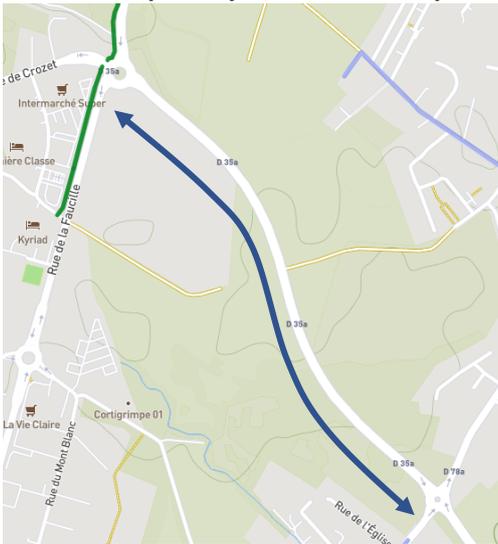
- Existants : **en vert**
- En projet court/moyen terme : **en jaune / orange**
- En prévision : **en rouge (besoin exprimé par l'association)**



Source : [https://framacarte.org/en/map/reseau-cyclable-pays-de-gex\\_112685#15/46.2526/6.0341](https://framacarte.org/en/map/reseau-cyclable-pays-de-gex_112685#15/46.2526/6.0341)

Autres remarques formulées par les participants : une piste séparée de la chaussée RD35A apparaît nécessaire au regard du trafic routier et des vitesses pratiquées sur la RD. L'aménagement d'un itinéraire long de la RD35A « en ligne droite » apparaît favorable à l'utilisation des vélos électriques (dont speed bikes). Ces derniers étant de plus en plus présents sur le territoire dans le cadre de déplacements domicile/travail entre la France et la Suisse notamment. L'utilisation des voies communales parallèles à la RD35A est nettement moins adaptée à cet usage.

**Position de piste cyclable à l'étude par rapport à la RD existante :**



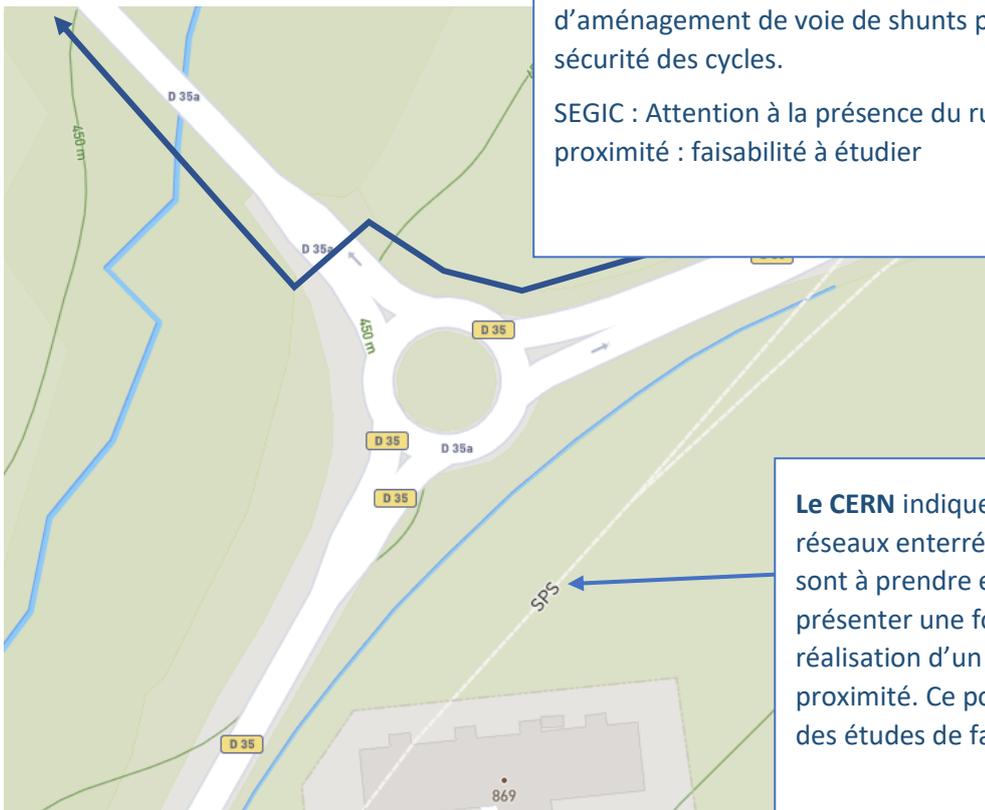
Les partenaires sont plutôt favorables côté Sud-Ouest de l'axe en raison de l'attractivité des communes de St-Genis, Crozet.

Néanmoins, selon l'étude de faisabilité, la variante côté Nord-Est ne peut pas être totalement écartée à ce stade.

**Le CERN précise en revanche que la présence de réseaux enterrés côté Nord-Est présente une forte contrainte à prévoir.**

**Zoom sur les points particuliers :**

Giratoire RD35/RD35A :



**APICY** demande un passage souterrain sous la branche RD35A notamment en raison du projet d'aménagement de voie de shunts pour assurer la sécurité des cycles.

SEGIC : Attention à la présence du ruisseau à proximité : faisabilité à étudier

**Le CERN** indique notamment que les réseaux enterrés le long de la RD35 sont à prendre en compte et peuvent présenter une forte contrainte à la réalisation d'un passage souterrain à proximité. Ce point sera vérifié lors des études de faisabilité

**Extrémité Ouest de la RD35A :**

**Position voies cyclables :**

**2 options sont évoquées en séance :**

- Cheminement le long de la RD35 jusqu'au giratoire : contrainte foncière côté projet OPEN, traversée du giratoire
- Passage par la voie d'accès au projet OPEN : faisabilité selon contrainte projet OPEN, Traversée rue de la Faucille



**ANNEXE : Compléments par le partenaire pour alimenter l'étude en cours :**

**Identification**

Organisme : .....

Contact Email : .....

Contact Téléphone : .....

**Compléments  
éventuels à apporter  
à ce compte rendu**

**Merci de faire votre retour éventuel avant le 01/03/2023**